



Communiqué de presse

Chéry-Chartreuve le 2 décembre 2022

Energies renouvelables pilotables : L'heure des choix pour les territoires

L'association « Energie et Environnement en débat dans l'Aisne et la Marne » (EEDAM) a tenu une Assemblée générale extraordinaire le 2 décembre à Braine pour partager ses propositions dans le cadre de la **consultation nationale sur le mix énergétique en vue de la préparation de la loi de programmation Energie et climat et de la programmation pluriannuelle de l'énergie 2024-2033**.

Les **débats publics organisés en octobre 2022 par EEDAM** à Fère-en-Tardenois, Fismes et Braine ont nourri des échanges entre des experts régionaux et nationaux et les élus et acteurs économiques pour **partager les enjeux et atouts de l'Aisne et la Marne pour y développer des projets valorisant l'énergie disponible dans l'air, la terre, le soleil et l'eau** afin d'y satisfaire rapidement les besoins de chaleur, de mobilité et d'électricité.

La décarbonation de la chaleur (47% des besoins énergétiques de la France) nécessite un développement industriel et massif des pompes à chaleur, de la géothermie, de la biomasse, du biogaz et des panneaux thermiques et photovoltaïques.

La décarbonation de la mobilité (31% des besoins énergétiques de la France) nécessite un développement industriel et massif des biocarburants, biogaz, électricité décarbonée (nucléaire, hydroélectricité) et hydrogène.

Par ailleurs EEDAM s'inquiète du **manque d'information préalable sur les options du mix énergétique** et de **l'absence de réalisme économique, social, environnemental et énergétique** lors des débats au Sénat et à l'Assemblée nationale sur la loi d'accélération des énergies renouvelables en oubliant les enjeux fondamentaux de la chaleur et de la mobilité. **Poussés par une idéologie européenne sur les énergies renouvelables, les parlementaires ont également oublié la prise en compte du Code la Santé et du Patrimoine** alors qu'il s'agit de toute évidence d'impacts significatifs reconnus par les tribunaux en France et en Europe.

Cette situation est aggravée par **l'absence d'échanges préalables avec les élus des territoires car les énergies renouvelables sont des énergies locales**. Cette situation est anormale à la veille du débat sur les enjeux à moyen et long terme des orientations énergétiques de la France, une des clés pour la réindustrialisation et la compétitivité de nos économies régionales et nationales.

EEDAM demande par ailleurs un **moratoire sur l'éolien terrestre plein champ en France tant qu'aucune justification économique n'aura été présentée à la représentation nationale**. En effet son caractère **destructeur pour les économies et les politiques énergétiques régionales, nationales et européennes a maintenant été démontré** en Allemagne, dans d'autres pays européens et indirectement en France avec les chutes de rendement des centrales nucléaires depuis 15 ans, car celles-ci doivent s'effacer quand il y a du vent : donc double investissement inutile et perte d'efficacité du socle de la politique énergétique française, la plus décarbonée d'Europe après la Norvège. Leur contribution temporaire et aléatoire, en raison de la situation conjoncturelle de notre équipement de base, ne saurait justifier un tel investissement de plusieurs centaines de milliards d'Euros et n'évitera pas les délestages des prochains hivers...notamment quand il n'y aura pas de vent....

EEDAM invite à une mobilisation dans le cadre de la concertation nationale sur le mix énergétique à la fois sur plate-forme participative <https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/>, et lors des réunions en région <https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/le-tour-de-france-des-regions>. Les propositions d'EEDAM sont disponibles sur le site www.eedam.fr. (Onglet concertation).

Florence Billet, Présidente EEDAM Aisne

Jean-Louis Varin, Président EEDAM Marne

<https://www.eedam.fr>

Contact presse : Nicolas Delaval 06 58 29 21 15 nicolas.delaval@clai2.com
Sara Ouafir 07 63 43 19 93 sara.ouafir@clai2.com